



Déclaration liminaire FSU 53

CSA-SD de la Mayenne – carte scolaire 1er degré –

28 janvier 2025

Monsieur le secrétaire général,

Mesdames et messieurs les membres du Comité Social d'Administration,

La FSU vous souhaite une très bonne année à toutes et à tous.

Après tout, nous avons déjà formulé ce vœu l'an dernier, qui a ouvert une année faite de coupes budgétaires, de réformes passées en force au mépris de la communauté éducative, de propos dénigrants, de postes non pourvus, de menaces de l'extrême droite, notamment sur l'École et ses personnels. Ce ne sont pas que des mots, l'École ne tient plus que par un fil : celui de la conscience professionnelle des personnels. Compter uniquement sur cet engagement pour que vive l'École publique serait d'un cynisme irresponsable. De fait, le service public d'Éducation traverse une crise profonde, reproduisant davantage les inégalités qu'elle ne les combat en dépit de l'investissement sans faille de nos collègues. Plusieurs réformes imposées ces dernières années ont malmené nos métiers et tourné le dos aux ambitions d'une école émancipatrice qui fait grandir les élèves ensemble. Dans le premier degré, les nouveaux programmes, la labellisation des manuels ou encore les évaluations standardisées nient l'expertise professionnelle et la liberté pédagogique des professeurs des écoles et engagent la mise au pas des pratiques enseignantes.

Alors que nous fêtons les 20 ans de la loi sur le handicap, force est de constater que le défi éducatif de l'inclusion n'est pas au rendez-vous. Au contraire, le démantèlement des Rased, l'empilement des textes et des structures camouflent mal une stratégie de redéploiement de moyens, une inclusion au forceps sans l'encadrement humain suffisant, sans formation ni accompagnement des personnels. Cet abandon en première ligne des personnels enseignant·es et des AESH confrontés à une mission complexe fait des dégâts. Au lendemain de leur mobilisation du 16 janvier dernier, la ministre, a dit « *entendre les revendications des AESH* ». Ils.elles attendent toujours des engagements forts pour améliorer leurs conditions d'emploi et bénéficier d'une meilleure reconnaissance professionnelle. Il est urgent que le ministère engage des mesures pour en finir avec la précarité.

Concernant la carte scolaire maintenant, sur les 4 000 suppressions envisagées par le gouvernement Barnier, 3155 suppressions devaient concerner le premier degré. Ce sont désormais 470 suppressions de postes qui ont été présentées en Conseil Social d'Administration (CSA) ministériel du vendredi 17 janvier. Pour rappel, le premier degré avait déjà rendu 650 postes l'an dernier. C'est un recul significatif de l'exécutif qui est à mettre au crédit des différentes mobilisations sur le sujet : alerte sociale déposée par la FSU-SNUipp dès octobre dernier, adresses aux parlementaires et grève de la profession enseignante le 5 décembre 2024. Toutes ces actions ont concouru à mettre sur le devant de la scène la nécessité de profiter de la baisse démographique pour améliorer aussi bien les conditions de travail des personnels que les situations d'apprentissage des élèves dans une école au bord de la rupture.



Fédération Syndicale Unitaire 53
6 rue Souchu Servinière
53000 Laval

☎ 02.43.53.54.82
✉ fsu53@fsu.fr
🌐 <https://fsu53.fsu.fr/>

La FSU-SNUipp note cette avancée mais il faut encore aller plus loin. La France restera encore très au-dessus de la moyenne du nombre d'élèves par classe des pays de l'Union européenne. Pour rejoindre cette moyenne de 19 élèves par classe, il faudrait créer près de 26 000 postes.

De trop nombreux départements vont devoir malgré tout fermer des classes. Pour la Mayenne, la dotation est négative encore une fois. Même s'il est vrai qu'elle est moins cinglante que les années passées, nous fermerons des postes à la rentrée prochaine (-3 pour la Mayenne et -34 au niveau académique).

Pour la FSU-SNUipp53, la baisse démographique devrait être un appui pour améliorer les conditions de scolarité des élèves, notamment les plus fragiles, ainsi que les conditions de travail des enseignant-es.

- Nous demandons des ouvertures de classe partout où les effectifs le justifient comme à Louverné élémentaire par exemple.
- Nous demandons des ouvertures de classe afin que l'inclusion des élèves d'Ulis puisse se faire dans de bonnes conditions comme à l'école Alain à Laval et à l'école élémentaire de Bonchamp.
- Nous demandons des ouvertures de classe afin de prendre en compte les difficultés intrinsèques au territoire comme c'est le cas dans les écoles lavalloises Badinter élémentaire et maternelle, Pergaud élémentaire.
- Nous demandons des ouvertures de classe afin de prendre en compte la ruralité de notre département en mettant les moyens humains en nombre suffisant à Beaulieu/Oudon, Saint Fraimbault de Prières, Châtres la Forêt, Gorron.
- Nous demandons plus de moyens pour les décharges des directeurs.trices, notamment pour les écoles 11 classes, qui à une classe près, voient leur décharge amputée de moitié passant de 100% à 50% (Bonchamp, Jules Verne - Laval, Badinter élémentaire - Laval, Craon, Jean de la Fontaine - Château-Gontier).
- Nous demandons des décharges régulières et plus nombreuses pour les directeurs d'écoles 1 à 3 classes, notamment en début d'année sur le vivier non utilisé du remplacement.
- Nous demandons à réabonder le vivier des remplaçants pour augmenter la formation des PE sur temps de classe et permettre de gérer les périodes épidémiques.
- Nous demandons, que ce soit en milieu rural ou urbain, des moyens nécessaires pour avoir sur le terrain des RASED complets.
- Nous demandons à porter à 6 le nombre de postes d'enseignants spécialisés à dominante relationnelle (il est actuellement de 3, pour mémoire, en 2012, il y avait 9 postes). Nous demandons donc l'ouverture de 3 postes maitres G pour réduire la taille démesurée des secteurs d'intervention et permettre à chaque école et donc chaque élève de pouvoir bénéficier de prévention.

La FSU-SNUipp53 continuera à porter le projet d'une école ambitieuse pour toutes et tous, moyen de lutte contre les inégalités sociales.

